



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 30 septembre 2022

Création de l'Observatoire de la santé des riverains du projet de centre de stockage de Bure (OSaRiB)

La constitution et la mise en œuvre de l'Observatoire de la santé des riverains du projet de centre de stockage de Bure (OSaRiB) fait l'objet d'une convention cadre signée le 30 septembre 2022 entre Santé publique France, l'ARS Grand Est, le Comité local d'information et de suivi du laboratoire souterrain de Bure (Clis) et la Préfecture de la Meuse. Cet observatoire inédit, né d'une démarche participative et multi partenariale pour répondre aux préoccupations des populations riveraines a pour objectif de faire un état des lieux de la santé, et son suivi, de la population de la zone riveraine et d'une zone non riveraine du projet de centre de stockage. C'est la santé dans toutes ses dimensions, physique et psychologique, qui sera décrite.

OSaRiB, un état de référence sanitaire des populations riveraines du projet de centre de stockage

Le Centre industriel de stockage géologique (Cigéo) est le projet français de centre de stockage profond de déchets radioactifs, conçu pour stocker les déchets de haute et moyenne activité vie longue, produits par les installations nucléaires.

L'Observatoire de la santé des riverains du projet de centre de stockage de Bure (OSaRiB) est un projet inédit en France qui répond aux préoccupations de santé de la population riveraine de ce projet et donne un socle de connaissances robustes pour toutes décisions des acteurs locaux en matière de prévention et de prise en charge. Il a pour objectif de faire à un temps T **un état des lieux de la santé dans toutes ses dimensions, à la fois physique et psychologique**, de la population de zones riveraine et non riveraine du projet de centre.

Né d'une démarche participative et multi partenariale, il repose sur les préconisations faites par le Groupe de Travail associant le Clis, l'ARS Grand Est, Santé publique France, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et la mission Cigéo de la préfecture de la Meuse. Ce groupe de travail a conclu à la nécessité de mettre en place un système d'observation pérenne de l'état de santé de la population riveraine du site retenu pour le projet de centre de stockage.

L'état sanitaire de référence que l'OSaRiB permet repose sur 4 volets complémentaires : une analyse du contexte local destinée à repérer les inquiétudes, une enquête de santé perçue en population générale destinée à décrire le niveau de stress et d'anxiété, une étude de santé destinée à dénombrer les événements de santé donnant lieu à un recours aux soins et enfin une description du contexte socio-démographique et des déterminants de santé.

Les résultats feront l'objet d'une information régulière auprès de la population par le Comité Local d'information et de suivi du Laboratoire souterrain de Bure.

Une convention pour préciser l'engagement et le périmètre de chaque acteur

Cette convention a pour objet de définir les contributions de chacun à l'OSaRiB ainsi que les modalités de collaboration des quatre acteurs impliqués, pour cet état des lieux. Chacun s'engage à apporter ses compétences, ses connaissances et savoir-faire, ses moyens humains, matériels, financiers et techniques nécessaires à la mise en œuvre du dispositif

Par ailleurs, cette convention définit les instances de gouvernance de l'OSaRiB : le comité de pilotage, le conseil scientifique et le comité d'interface. Les membres des deux premières sont soumis, comme pour tous travaux menés par Santé publique France à déclaration publique d'intérêt. Ces instances traduisent pour le comité de pilotage et le comité d'interface, la volonté de tenir compte des parties prenantes dans la définition des contours de l'observatoire, dans sa mise en œuvre et dans le partage des résultats.

Contacts presse

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est – ars-grandest-presse@ars.sante.fr

CLIS - bj@clis-bure.fr

Préfecture – aurelien.papy@meuse.gouv.fr